

Lettre d'information Draio IDF – Ancrage disciplinaire

Pêlemêle du 11/09/2025 relative à la mise en œuvre de l'ancrage disciplinaire

Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Affaire suivie par : Florian Maréchal

Tél : 01 57 02 68 04

Mél : ce.draio-communication@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et adjoints, Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO, Mesdames et Messieurs les inspecteurs IA-IPR et IEN EG-ET-IO.

Références :

- [Arrêté du 1er juillet 2015 - JO du 7 juillet 2015 : Parcours Avenir](#)

Dans sa lettre de septembre 2025, la Draio Île-de-France met en lumière l'importance de l'ancrage disciplinaire de l'orientation.

Cette démarche progressive vise à intégrer les enjeux du Parcours Avenir au cœur des enseignements. Chaque discipline devient ainsi un levier pour explorer les métiers, développer la connaissance de soi et accompagner la construction du projet de chaque élève.

Pour soutenir les équipes éducatives, la Draio met à disposition :

- Un document de référence, proposant une méthodologie en cinq étapes pour guider la mise en œuvre,
- Un outil interactif "Ancrage disciplinaire", qui rassemble des ressources pédagogiques et des exemples interdisciplinaires autour de thématiques variées (développement durable, égalité filles-garçons, économie, culture, etc.).

Cette démarche s'articule avec les référentiels de compétences à s'orienter élaborés par l'Onisep dans le cadre du programme Avenir(s) :

- Au collège, 14 compétences pour explorer ses intérêts et découvrir les métiers ;
- Au lycée, 15 compétences pour préparer des choix éclairés et affiner la connaissance de soi ;
- Et des compétences transversales du XXI^e siècle (communication, collaboration, pensée critique, créativité) indispensables dans le monde du travail.

En conjuguant ces repères partagés et des outils pratiques, l'ancrage disciplinaire facilite l'intégration de l'orientation dans les pratiques pédagogiques, du collège au lycée.

Retrouvez cette lettre d'information et toutes les précédentes via le lien :

<https://orientation.ac-creteil.fr/plateforme-draio-idf/>

La cheffe de la Délégation régionale académique d'information et d'orientation – site Créteil

Élisabeth BOYER